



RAPPORT D'ORIENTATIONS 2018

L'année 2018 sera l'année de la mise en œuvre des premières actions du PAG pour préparer l'avenir et la pérennisation de notre association, dans une société en pleine évolution.

La révision des statuts qui sera soumise à votre vote tout à l'heure en Assemblée Générale Extraordinaire est une première action.

A la suite, nous réviserons :

- Le règlement général associatif,
- Les différentes délégations

Le PAG n'est pas un document figé, il doit vivre et évoluer, sans remettre en cause ses fondements ; il devra également faire l'objet d'une évaluation annuelle, notamment lors du rapport moral présenté lors de l'Assemblée Générale.

Toutes les orientations du PAG doivent améliorer l'accompagnement des personnes en leur permettant d'exprimer, selon leurs possibilités, le choix de vie qu'elles souhaitent.

La formation à la valorisation des rôles sociaux (VRS) des administrateurs se poursuivra par un deuxième groupe en 2018.

Nous devons être force de proposition pour développer des solutions d'accompagnement qui répondent au souhait des personnes, mais aussi de leurs familles.

Beaucoup trop de familles sont dans la détresse face à l'absence de solutions, ou de solutions d'accompagnement non satisfaisantes pour leurs enfants et adultes.

Nous devons poursuivre nos actions de militant pour les familles en attente de solution, accentuer notre rapprochement auprès de toutes les familles en répondant mieux à leurs préoccupations concrètes.

Pour cela en poursuivant les actions réalisées en 2017, nous allons valoriser l'implication des représentants des familles aux conseils de vie sociale en renforçant les échanges avec les administrateurs référents, il nous reste à organiser une rencontre annuelle inter représentants.

Malgré le non renouvellement de quatre administrateurs, quatre nouveaux font acte de candidature en 2018, nous devons toutefois continuer à convaincre des personnes susceptibles de rejoindre notre conseil d'administration.

La mission de la Commission vie associative sera d'agir pour étoffer la participation des familles aux Comité de parents.

La société solidaire et inclusive que nous revendiquons doit s'appliquer à tous de l'enfance à la retraite en tenant compte des capacités de chacun et de l'évolution de ces capacités.

Toutes les solutions d'accompagnement des personnes avançant en âge doivent être développées et notamment avec le Conseil Départemental, en milieu rural.

Le droit au respect, à la dignité, à une bonne qualité de vie doit être les maîtres mots de nos actions.

Nous allons amplifier nos partenariats dans tous les domaines (santé, culture, loisirs, vacances, sport, éducation, entreprises, urbanisme...), ne pas être toujours en sollicitation, mais recevoir des propositions spontanées de nos partenaires.

Nous devons rendre nos actions plus visibles en interne et en externe par une communication plus réactive, en recherchant les moyens de financer un poste de chargé de communication.

L'élargissement des ressources financières passe par la réponse à des appels à projets et notamment auprès d'associations locales pour l'emploi ou de fondations d'entreprises, la commission de suivi des dons et financements mise en place répond à cette nécessité.

Un dossier est en cours pour financer le poste de référent culture.

Nous devons développer la transversalité entre nos établissements et services pour rendre les parcours plus fluides, mais également ne pas réinventer des expériences déjà réalisées au sein de l'association.

Les commissions d'orientation et de suivi des projets vont nous permettre d'avoir une vision concrète des actions entreprises pour emmener nos collaborateurs sur une trajectoire réfléchie, claire et précise.

Nous devons poursuivre les actions d'innovation pédagogiques et technologiques.

Notre association doit être ouverte, innovante, partenariale et professionnelle.